

Commune de Levie
Conseil Municipal - Séance du 19 avril 2024
Délibération N° 2024-015

N° 2024-015

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEVIE**

Nombre de membres afférents au conseil : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 15/04/2024

Date d'affichage : 19/04/2024

Objet de la délibération : Attribution de subventions aux associations (Article 6574).

SEANCE DU 19 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt quatre

Et le dix-neuf avril

A 15 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEVIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. de LANFRANCHI Alexandre, Maire.

Etaient présents : de LANFRANCHI Alexandre ; de LANFRANCHI Jean Marc ; LUCIANI Maria Lisa ; DUFOUR Josée ; CUCCHI-FRESI Françoise ; VALLI François ; de PERETTI Don Napoléon, MAESTRATI Jean-Napoléon ; SERENI Jacques ; de LANFRANCHI Emmanuelle

Etaient absents : DERUDAS Denis, MONDOLONI Antoine

Ont donné pouvoir : PEDINIELLI Pierre a donné pouvoir à SERENI Jacques ; ROCCA SERRA LIAUTAUD Marie Louise a donné pouvoir à Josée Dufour ;

Mme LUCIANI Maria Lisa a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que :

Le monde associatif contribue au lien social, contribue à l'accès aux réseaux médicaux et paramédicaux, ainsi qu'à l'accès aux activités sportives, artistiques et culturelles.

Les associations, notamment d'intérêt local, doivent pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions, et c'est pourquoi la commune contribue au maintien de leur activité par le biais d'octroi de subventions et/ou de support matériel et humain.

Tout en saluant leur dynamisme et leur rôle dans la vie locale de la commune de Levie, le Maire propose d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

		2023	2 024
Culture / Animation	Livia Via	2 000	2 000
	Comité des fêtes	3 000	3 000
	Arte Rocca	0	3 500
	Renouveau Pantanu	500	500
	Tirolo da Fium' a Cagna	1 000	1 000
	Les Médiévales	30 000	30 000
	Giramondù	800	1 500
	Association San Francescu	300	300
		37 600	41 800
Médico social	Ligue contre le cancer	1 000	1 000
	Inseme	1 000	1 000
	La Marie DO	500	500
	Polu Medicale AR	30 000	30 000
	Les Enfants sans soucis	11 600	10 000
	Admr	3 000	4 000
	Mission Locale	1 157	1 156
	Les restaurants du cœur	500	500
	Réseau de santé	1 000	1 000
	Paralysés de France	300	300
	Croix Rouge	300	300
	Centre 3/6 ans - I Ghjuvannali	15 000	15 000
			65 357
Sport	SVARR	2 000	3 000
	U Giru	300	
	Challenge de Peretti	300	
	Gym Valinco	100	100
	Tennis Club	0	2 000
	Ass sport Collège	1 000	0
		3 700	5 100
Divers	Pompiers	1 000	1 000
	lycee clemenceau		200
	Voyage collège	3 000	3 000
	Projet ruches	300	0
	SPA	210	0
	AFM	500	500
	Anciens Combattants	500	500
		5 510	5 200
Coop	Horizon Solidarité Gabes	38 633	2 000
		148 800	118 856

Le Conseil Municipal
Ouï cet exposé
Et après en avoir délibéré

A l'unanimité,

Approuve dans toute sa teneur l'exposé du Maire,

Décide d'attribuer les subventions comme proposées par le Maire et l'autorise à inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Alexandre de LANFRANCHI